

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE**  
**DIRECTION MAINTENANCE ET**  
**PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION**

**ARRÊTÉ**

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
ADMINISTRATION ET CITOYENNETÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Hôtel de Ville  
Place Jean Delvainquièrre  
BP 30109 – 59393  
Watrelos Cedex

Nous, Maire de la Ville de Watrelos,

Vu l'Article L 2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2026,  
relative à l'élection du Maire et de ses douze Adjoints ;

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales autorise  
le Maire à déléguer sa signature aux Directeurs Généraux et aux  
responsables de service ;

Considérant que la délégation de signature peut faciliter l'organisation  
du service et assurer une bonne administration locale ;

**ARRÊTONS**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Il est consenti à **Monsieur Jean-Marc WERBROUCK** Directeur Général  
Technique Maintenance et Proximité avec la Population, la délégation de signature pour les  
documents suivants relevant de sa Direction :

- Bons de commande inférieurs à 1 000 € T.T.C
- Arrêtés temporaires de circulation et de stationnement
- Certificats administratifs

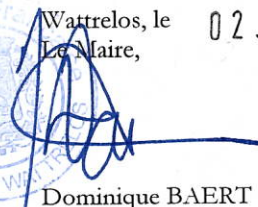
**ARTICLE 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Jean-Marc WERBROUCK**, la délégation de signature pourra être exercée par **Monsieur Maxime FONTANEU**, Directeur Général des Services.

**ARTICLE 3** : Cette délégation s'exerce sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des Services et le Comptable Public assignataire sont  
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés  
et publié sur le site internet de la Commune.

**Le présent arrêté est rendu exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi  
n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi  
n° 82-623 du 22 juillet 1982

Watrelos, le 02 JUN 2026  
Le Maire,  
  
Dominique BAERT

**Monsieur Jean-Marc WERBROUCK**  
Notifié le

Fait à Watrelos, le 28 mai 2026  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

  
Dominique BAERT

**Monsieur Maxime FONTANEU**  
Notifié le